

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°18 du 6 mai 2011

**PARTIE PERMANENTE
Etat-Major des Armées (EMA)**

Texte n°4

CIRCULAIRE N° 3661/DEF/DCSSA/RH/PF
portant abrogation de textes.

Du 1er avril 2011

CIRCULAIRE N° 3661/DEF/DCSSA/RH/PF portant abrogation de textes.

Du 1^{er} avril 2011

NOR D E F E 1 1 5 0 6 5 2 C

Textes abrogés :

- Circulaire n° 13918/DEF/DCSSA/RH/ENS/1 du 2 juillet 2002 (BOC, 2002, p. 5315. ; BOEM 621-1.4.2.1.1.1).
- Circulaire n° 14387/DEF/DCSSA/RH/ENS/1 du 9 juillet 2002 (BOC, 2002, p. 6063. ; BOEM 621-1.2.2.1).
- Circulaire n° 14704/DEF/DCSSA/RH/ENS/1 du 12 juillet 2002 (BOC, 2002, p. 5765. ; BOEM 621-1.4.2.1.2).
- Circulaire n° 14699/DEF/DCSSA/RH/ENS/1 du 12 juillet 2002 (BOC, 2002, p. 5764. ; BOEM 621-1.4.2.1.1.1).
- Circulaire n° 18112/DEF/DCSSA/RH/ENS/1 du 4 septembre 2002 (BOC, 2002, p. 6753. ; BOEM 621-1.4.2.1.2).
- Circulaire n° 23046/DEF/DCSSA/RH/ENS/2 du 14 novembre 2002 (BOC, 2002, p. 8257. ; BOEM 621-1.4.3).
- Circulaire n° 23047/DEF/DCSSA/RH/ENS/2 du 14 novembre 2002 (BOC, p. 8259. ; BOEM 621-1.4.3).
- Circulaire n° 10463/DEF/DCSSA/RH/ENS/1 du 12 juin 2003 (BOC, 2003, p. 4853. ; BOEM 621-1.4.2.1.1.1).
- Circulaire n° 10464/DEF/DCSSA/RH/ENS/1 du 12 juin 2003 (BOC, 2003, p. 4854. ; BOEM 621-1.4.2.1.2).
- Circulaire n° 13297/DEF/DCSSA/RH/ENS/1 du 11 juillet 2003 (BOC, 2003, p. 5531. ; BOEM 621-1.4.2.1.1.1) modifiée.
- Circulaire n° 13299/DEF/DCSSA/RH/ENS/1 du 11 juillet 2003 (BOC, 2003, p. 5532. ; BOEM 621-1.2.2.1).
- Circulaire n° 13375/DEF/DCSSA/RH/ENS/1/FORM du 15 juillet 2003 (BOC, 2003, p. 5537. ; BOEM 621-1.4.2.1.2).
- Circulaire n° 17024/DEF/DCSSA/RH/RECRUT/SR du 22 septembre 2003 (BOC, 2003, p. 6608. ; BOEM 621-1.2.2.1).
- Circulaire n° 20744/DEF/DCSSA/RH/ENS/FORM/FG du 24 novembre 2003 (BOC, 2004, p. 3. ; BOEM 621-1.2.2.2).
- Circulaire n° 20745/DEF/DCSSA/RH/ENS/FORM/FG du 24 novembre 2003 (BOC, 2004, p. 4. ; BOEM 621-1.2.2.2).
- Circulaire n° 6071/DEF/DCSSA/RH/RECRUT/SR du 1^{er} avril 2004 (BOC, 2004, p. 2440. ; BOEM 621-1.4.2.1.2).
- Circulaire n° 785/DEF/DCSSA/RH/FORM/FG du 14 janvier 2005 (BOC, 2005, p. 569. ; BOEM 621-1.2.2.2).
- Circulaire n° 786/DEF/DCSSA/RH/FORM/FG du 14 janvier 2005 (BOC, 2005, p. 570. ; BOEM 621-1.2.2.2).
- Circulaire n° 2717/DEF/DCSSA/RH/RECRUT/SR du 11 février 2005 (BOC, 2005, p. 1011. ; BOEM 621-1.2.2.2, 621-2.3.2).
- Circulaire n° 19952/DEF/DCSSA/RH/PFR du 6 décembre 2005 (BOC, 2006, p. 148. ; BOEM 621-1.2.2.2).
- Circulaire n° 19954/DEF/DCSSA/RH/PFR du 6 décembre 2005 (BOC, 2006, p. 149. ; BOEM 621-1.2.2.2).

Sont abrogées par la présente circulaire :

- la circulaire n° 13918/DEF/DCSSA/RH/ENS/1 du 2 juillet 2002 relative à l'ouverture en 2003 de concours pour le recrutement d'assistants du service de santé des armées ;
- la circulaire n° 14387/DEF/DCSSA/RH/ENS/1 du 9 juillet 2002 relative à l'ouverture en 2003 de concours pour le recrutement de spécialistes du service de santé des armées ;
- la circulaire n° 14704/DEF/DCSSA/RH/ENS/1 du 12 juillet 2002 relative à l'ouverture au titre de l'année 2002 de concours de recrutement de maîtres de recherches du service de santé des armées ;
- la circulaire n° 14699/DEF/DCSSA/RH/ENS/1 du 12 juillet 2002 relative à l'ouverture de concours de recrutement de professeurs agrégés du service de santé des armées ;
- la circulaire n° 18112/DEF/DCSSA/RH/ENS/1 du 4 septembre 2002 relative à la vacance de chaires à l'école d'application du service de santé des armées en 2002 ;
- la circulaire n° 23046/DEF/DCSSA/RH/ENS/2 du 14 novembre 2002 relative aux cycles d'enseignement organisés pour l'attribution du diplôme technique aux officiers du corps technique et administratif du service de santé des armées, cycle 2004-2006 ;
- la circulaire n° 23047/DEF/DCSSA/RH/ENS/2 du 14 novembre 2002 relative à l'admission aux cycles de formation pour l'obtention du brevet technique santé attribué aux officiers du corps technique et administratif du service de santé des armées, cycle 2004-2005 ;
- la circulaire n° 10463/DEF/DCSSA/RH/ENS/1 du 12 juin 2003 relative à l'ouverture en 2003 de concours de recrutement de professeurs agrégés du service de santé des armées ;
- la circulaire n° 10464/DEF/DCSSA/RH/ENS/1 du 12 juin 2003 relative à l'ouverture au titre de l'année 2003 de concours de recrutement de maîtres de recherches du service de santé des armées ;
- la circulaire n° 13297/DEF/DCSSA/RH/ENS/1 du 11 juillet 2003 modifiée, relative à l'ouverture en 2004 de concours pour le recrutement d'assistants du service de santé des armées ;
- la circulaire n° 13299/DEF/DCSSA/RH/ENS/1 du 11 juillet 2003 relative à l'ouverture en 2004 de concours pour le recrutement de spécialistes du service de santé des armées ;
- la circulaire n° 13375/DEF/DCSSA/RH/ENS/1/FORM du 15 juillet 2003 relative à la vacance de chaires à l'école d'application du service de santé des armées en 2003 ;
- la circulaire n° 17024/DEF/DCSSA/RH/RECRUT/SR du 22 septembre 2003 relative aux concours sur titres, organisés en 2003, de recrutement de spécialistes des hôpitaux des armées parmi les officiers sous contrat ou les officiers servant sous contrat ;
- la circulaire n° 20744/DEF/DCSSA/RH/ENS/FORM/FG du 24 novembre 2003 relative à l'admission aux cycles de formation pour l'obtention du brevet technique santé attribué aux officiers du corps technique et administratif du service de santé des armées, cycle 2005/2006 ;
- la circulaire n° 20745/DEF/DCSSA/RH/ENS/FORM/FG du 24 novembre 2003 relative aux cycles d'enseignement organisés pour l'attribution du diplôme technique aux officiers du corps technique et administratif du service de santé des armées, cycle 2005/2007 ;

- la circulaire n° 6071/DEF/DCSSA/RH/RECRUT/SR du 1^{er} avril 2004 relative à l'ouverture en 2004 de concours de recrutement de professeurs agrégés du service de santé des armées ;
- la circulaire n° 785/DEF/DCSSA/RH/FORM/FG du 14 janvier 2005 relative à l'admission aux cycles de formation pour l'obtention du brevet technique santé attribué aux officiers du corps technique et administratif du service de santé des armées, cycle 2006/2007 ;
- la circulaire n° 786/DEF/DCSSA/RH/FORM/FG du 14 janvier 2005 relative aux cycles d'enseignement organisés pour l'attribution du diplôme technique aux officiers du corps technique et administratif du service de santé des armées, cycle 2006/2008 ;
- la circulaire n° 2717/DEF/DCSSA/RH/RECRUT/SR du 11 février 2005 relative au concours sur épreuves organisé en 2005 pour le recrutement dans le corps technique et administratif du service de santé des armées (recrutement semi-direct « tardif ») ;
- la circulaire n° 19952/DEF/DCSSA/RH/PFR du 6 décembre 2005 relative aux cycles d'enseignement organisés pour l'attribution du diplôme technique aux officiers du corps technique et administratif du service de santé des armées, cycle 2007/2009 ;
- la circulaire n° 19954/DEF/DCSSA/RH/PFR du 6 décembre 2005 relative à l'admission aux cycles de formation pour l'obtention du brevet technique santé attribué aux officiers du corps technique et administratif du service de santé des armées, cycle 2007/2008.

La présente circulaire sera publiée au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre de la défense et des anciens combattants et par délégation :

*Le médecin général inspecteur,
sous-directeur « ressources humaines »,*

Frédéric FLOCARD.